



Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 076-217605765-20260427-611-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 23 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Date de publication

Le 05 Mai 2026

Etaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, PATTERSON Gwladys, ORANGE Antoine, LEBOUCHER Christine et VIGNE Romain formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Absents : LECOURT Corinne et DOURLIN Aurélien

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Mr DOURLIN Aurélien a donné pouvoir à Monsieur Benoit ROUGEOLLE

Mme LECOURT Corinne a donné pouvoir à Mme Maryline SANSON.

OBJET : 2026 – 7.5 – 35 – RESERVES INCENDIE - Demande de subvention au Département (Petite rue et chemin du bois de St Jean)

Pour répondre à la lutte contre l'incendie imposée par le RDECI (Règlement Départemental Extérieur de lutte contre l'Incendie), Monsieur le Maire,

Expose qu'il reste deux zones sur le territoire de la commune à couvrir

Propose d'implanter deux réserves incendie :

- 1- Petite rue
- 2- Chemin du bois de Saint Jean

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- accepte le projet de ces 2 réserves incendie
- dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026
- décide de solliciter une subvention auprès du Département
- autorise le Maire à signer et engager toutes démarches à la réalisation de cette mise aux normes

Voté à l'unanimité

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 05 Mai 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL